

DEPARTEMENT DE LA LOIRE  
ARRONDISSEMENT DE SAINT ETIENNE  
MAIRIE DE SAINT APPOLINARD - 42520

Nbr conseillers : 13  
En exercice : 13  
Présents : 9  
Votants : 9

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 3 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois le trois du mois de mars à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Annick FLACHER

**Présents :** GERY Jacques, GIRAUD Jean, CANET Véronique, NAVEZ Marie-Louise, CLUZEL Anthony, BLANC Emilie, GRANGE Yves, DEGAND Nathalie, BARDY Benoît

**Excusés :** DUPINAY Pierre, LIMONE Julien

**Absente :** Muriel ROUCHOUSE

**Secrétaire de séance :** Véronique CANET

**N° 09 030323**

**OBJET :**

**DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF  
BUDGET ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2022**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mr Jacques GERY, 1er adjoint au maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 du Budget Assainissement dressé par Mme Annick FLACHER, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré

☛ lui donne acte de présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi

Dépenses fonctionnement

Prévu	49 936.68 €
Réalisé	26 562.10 €

Recettes fonctionnement

Prévu	49 936.68 €
Réalisé	50 574.56 €

**EXCEDENT 24 012.46 €**

Dépenses d'investissement

Prévu	181 004.93 €
Réalisé	16 151.28 €
Restes à réaliser	164 800.00 €

Recettes d'investissement

Prévu	181 004.93 €
Réalisé	158 197.06 €
Restes à réaliser	0.00 €

**EXCEDENT 142 045.78 €**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202012-20230303-09030323-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2023

Affichage : 10/03/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



☛ constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, aux résultats de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

☛ reconnaît la sincérité des restes à réaliser

☛ vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que ci-dessus

Le 1<sup>er</sup> Adjoint

J. GERY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202012-20230303-09030323-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2023

Affichage : 10/03/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

